

TTI-REB  
3B

Ctesse L. de Rohan-Chabot

*Sur le Nationalisme Breton :*

# Il y a Nationalisme et Nationalisme...

1962 - AR VRO

**A** L'EPOQUE actuelle les lecteurs réclament des actualités, des témoignages, on ne veut plus guère entendre parler de théories, de principes. Je crains donc que le titre de cet article rebute certains.

Cependant, mettre un peu de clarté dans les idées ne fait pas de mal, et quelles idées sont plus confuses que celles exprimées par le mot « nationalisme » ?

D'abord, le mot a été galvaudé par l'attribution de sens différents et même contradictoires.

Depuis 1789, la Nation en France, rendue « une et indivisible », a été identifiée à l'Etat et déifiée comme lui, elle a dévoré toutes les petites nations dont elle était issue. C'est le premier stade de l'impérialisme, dont nationalisme est en quelque sorte devenu synonyme.

Par la suite, les grands Etats se sont emparés du terme « nationalisme » et l'ont exalté dans leurs entreprises colonialistes d'une part, et dans leurs rivalités mutuelles, d'autre part. Cela à tel point que, si nous parlons de « nationalisme » aux délégués du « Mouvement pour la Défense des minorités nationales Européennes », il faut longuement leur expliquer que, dans notre esprit, il ne s'agit pas d'« impérialisme » mais, bien au contraire, de la simple défense de notre petite nation.

Malheureusement un autre motif de confusion nous touche de plus près encore : sur le plan breton lui-même, le terme « nationalisme » a été confondu avec ceux, eux-mêmes mal définis, de « séparatisme » et de « autonomisme ». Cela est très préjudiciable à la bonne entente des militants bretons de différentes convictions politiques.

Dans l'esprit de ceux qui se situent à l'extrémité modérée du Mouvement breton, être nationaliste c'est être séparatiste et anti-français ; tandis que pour ceux qui se situent à l'autre extrémité de ce même mouvement, ne pas être nationaliste, c'est, en quelque sorte, ne pas même être Breton, c'est, en tout

cas, subordonner l'intérêt breton à l'intérêt français, et obéir aux consignes de Paris. On voit les quiproquos sans fin que cela provoque.

A cette désastreuse confusion, je vois deux causes :

D'abord elle a été créée par le fait que, pendant la guerre de 40, on a attribué trop exclusivement l'adjectif « nationaliste » aux membres du Parti National Breton, en les taxant tous indistinctement de « séparatistes », et à l'exclusion des autres membres du Mouvement breton, dont beaucoup étaient pourtant de bons patriotes bretons.

Cependant, avant d'attribuer à tous les nationalistes l'épithète de « séparatiste », il est indispensable de distinguer ce terme de celui d'« autonomiste », qui a un sens beaucoup plus large : ne parle-t-on pas souvent d'autonomie culturelle, économique, administrative, etc...

D'ailleurs, la première attitude de *Breiz Atao*, précisée au Congrès de Châteaulin en 1928, n'était pas séparatiste. Voici les termes eux-mêmes de la Déclaration de Châteaulin : « Nous ne sommes pas séparatistes, ni rétrogrades, ni anti-français... La Bretagne possède les caractéristiques d'une nation... L'autonomie ne s'oppose nullement, au contraire, aux intérêts de l'Etat français... Notre programme est fédéraliste... »

Sous la pression des événements, le P. N. B. devint de plus en plus séparatiste, pour revenir au fédéralisme en 1940 quand Delaporte en devint le chef. Tous les membres du P. N. B. étaient nationalistes, sans être tous séparatistes.

Assez curieusement, le second motif de confusion est en quelque sorte inverse : la confusion fut accrue, volontairement cette fois, à partir de 1944 par les autorités françaises qui, grâce à la politique dite « d'amalgame », accusèrent de « séparatisme » ou d'« autonomisme » — ces deux termes étant confondus — tous les membres plus ou moins nationalistes du Mouvement breton, afin de pouvoir mieux les « épurer ».

L'« amalgame » fut complet et, aujourd'hui encore, on n'y voit pas trop clair.

J'ai, à ma stupéfaction, constaté récemment que de bons militants bretons ignorent ce qu'est une « minorité nationale » (comme la Bretagne) au sein d'un grand Etat. Certains hésitent à se dire nationalistes, craignant d'être considérés comme anti-français ; inversement, ceux qui se contentent de l'insipide étiquette de « régionalistes » inspirent de la méfiance

aux nationalistes dits « extrémistes » ; quant au peuple, il a pendant si longtemps avalé la propagande assimilatrice, qu'il a tendance à englober, avec un mélange d'admiration et d'effroi, sous le nom d'« autonomistes » tous les patriotes bretons.

Pourtant en réfléchissant quelques secondes à l'origine du mot « nationalisme », il serait facile, me semble-t-il, de nous mettre d'accord et d'éviter de pénibles malentendus.

Pour nous Bretons être nationaliste, mais c'est très simplement reconnaître à notre Bretagne les caractères d'une nation et nous reconnaître nous-mêmes membres de cette nation.

Que le peuple breton constitue une nation, est-il nécessaire de le prouver ? Si oui, prenons, parmi bien d'autres, quelques faits de notre histoire :

- origine, langue, lois particulières ;
- nos rois souverains : Nominoë, Erispoë, Salomon ;
- débarquement de Dinard en 1379, où tout un peuple acclame son souverain Jean IV, estimé seul capable d'éviter la confiscation de la Bretagne par le roi de France Charles V, dit le Sage !
- protestations de nos ducs contre l'hommage lige ;
- en 1718, lutte entre le duc de Montesquiou, gouverneur, d'une part, les Etats de Bretagne et le Parlement, d'autre part. Le duc écrit que les magistrats exilés « regardaient (leur exil) comme une récompense, se faisant honneur de se croire victimes pour la Patrie » ;
- plus proche de nous, Louis Le Fur, professeur de droit international public à la Faculté de droit de Paris, dans une brochure : « Droits et devoirs de la France vis-à-vis de la Bretagne », a démontré qu'elle « constitue une nationalité distincte dans le cadre de la France et réunit les caractéristiques essentielles des minorités nationales telles qu'elles sont définies par le droit international » ;
- Enfin, Yann Fouéré, dans son remarquable livre : « La Bretagne écartelée » — que tout Breton doit avoir lu, s'il veut connaître l'essentiel de l'histoire ancienne et contemporaine de son pays — exprime admirablement l'attitude de tout Breton nationaliste, quelque soit sa position dans la politique française ou bretonne, quand il parle du combat mené par le Comité Consultatif de Bretagne de 1942 à 1944 :

« Nous entendions affirmer solennellement que la poursuite des revendications bretonnes était pour nous absolument indépendante de la forme du gouvernement français ou de l'issue de la guerre.

« Nous étions fidèles en cela à la leçon de notre histoire, qui a vu s'affirmer, face à tous les régimes politiques, et au besoin contre eux, les revendications du particularisme breton. Car les droits d'une nation ne se laissent pas prescrire et ce sont ces droits que nos réfractaires ont, depuis 1532, entendu défendre et confirmer. »

Etre nationaliste, cela n'impose aucune position politique spéciale et les nationalistes se situent, en fait, sur un large éventail de positions dans la politique bretonne :

Depuis le paysan, qui défend son blé et ses artichauts et qui, à une réflexion sur la possibilité d'un quelconque fédéralisme ou même séparatisme, répond tranquillement : « Pourquoi pas ! », jusqu'aux militants dits extrémistes, qui eux ne sont pas séparatistes, mais plus simplement opportunistes, parce que le service de la Bretagne exige de se plier raisonnablement aux circonstances et d'être réalistes ; en passant par les fédéralistes et les régionalistes de toutes nuances, et même par ceux pour qui l'union de la Bretagne et de la France est une nécessité quasi absolue et définitive ; en passant par le Breton de race presque pure, ignorant tout de son pays, malgré des études très poussées faites à Paris, qui s'émeut au souvenir de sa Bretagne et affirme ne pas se sentir « comme les autres Français ». Celui-là, la France nous l'a volé, le terme n'est pas trop fort, elle nous a volé nos élites, comment sans elles pourrions-nous nous relever ?

Vous du moins qui me lisez, vous qui êtes conscients du mortel péril où se débat notre patrie, ne l'abandonnez pas, ne portez pas ailleurs vos compétences ou votre argent. N'épuisez pas non plus vos forces en de stériles querelles, mes amis, mes frères, unissons-nous, la Bretagne a besoin de notre union, de notre solidarité.

Quelle que soit envers la France notre confiance ou notre défiance, sans agressivité aigrie comme sans fausse honte, dans la sérénité et l'amour, sachons tous nous proclamer de sincères nationalistes bretons au service de notre « gwir vro ».

Extrait de AR VRO, n° 15, septembre 1962

Revue Bretonne d'Etudes bimestrielle

Abonnement (6 numéros) : 15 NF

Sur papier bibliophile : 20 NF

Etudiants, militaires : 9 NF

Le numéro : 3 NF

J. Desbordes, Bat. H 4, Ker Andon, Concarneau

C. C. P. 1493-79 Nantes

Imprimerie "LA MOUETTE"  
LA BAULE (L.-A.)